



**LE 16
NOVEMBRE
TOUS EN
GRÈVE !**

SALARIÉS PUBLIC-PRIVÉ, RETRAITÉS, JEUNES, TOUS ENSEMBLE POUR GAGNER CONTRE DES ATTAQUES TOUS AZIMUTS

Le Président Macron multiplie les mesures contre les salariés, les retraités et la jeunesse. Ordonnances contre le code du travail, attaques contre les services publics avec de nombreuses réductions d'effectifs, suppression massive des emplois aidés... et maintenant attaques contre la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance chômage, puis contre les retraites et les retraités (premières victimes de la hausse de CSG)....

Les ordonnances, qui inversent la hiérarchie des normes sont dévastatrices. Elles laissent les mains libres à l'employeur. En fusionnant les instances, en supprimant les CHSCT distincts, elles privent les salariés de moyens essentiels à leur défense. C'est la continuité de la loi Valls-El Khomri.

Nous demandons le retrait de ces ordonnances antisociales et antidémocratiques. Rappelons ce qu'en disait le candidat Macron en 2016 :

« Je ne crois pas une seule seconde [...] à la réforme par ordonnances. Regardez ce qui vient de se passer quand on réforme en passant par le 49.3 [allusion à la loi El Khomri...] : les gens le prennent très mal ».

Le gouvernement veut faire ratifier les ordonnances fin novembre, mais souvenons-nous que la loi instaurant le contrat de première embauche (CPE) en 2006 avait été votée, publiée... mais jamais appliquée, face à la mobilisation de rue.

La Fonction publique est attaquée

Le statut de la Fonction publique est remis en cause par le Ministre Darmanin qui ne veut pas d'augmentation du point indiciaire, mais seulement des salaires « au mérite ». D'autre part la remise en cause des instances, et des CHSCT menacera également les fonctionnaires.

Et le gouvernement parle d'une « refondation de l'action publique » qui permettrait plus de privatisations.

Le gouvernement a programmé la « mise à la porte » de **centaines de milliers** de personnes embauchées principalement dans le secteur associatif et la fonction publique territoriale : animateurs/animateuses socioculturelle, coordinateurs/coordinatrices d'association, formateurs/formatrices, auxiliaires de vie scolaires auprès d'élèves en situation de handicap...

De nombreuses associations et missions de service public reposant principalement sur cette catégorie de personnels sont en danger. **Nous refusons ce plan social et demandons la transformation des contrats aidés en emplois stables.**

Plus que jamais défendre le code du travail contre les ordonnances

Fin des contrats aidés : un gigantesque plan social

Retraites public-privé : les salariés seront tous perdants

Le Président Macron veut fusionner dans un système unique par points les différents régimes de retraite. Démarrage des hostilités prévu début 2018.

Avec cette réforme toutes les retraites par répartition seront diminuées. Tous les salariés verront baisser leur pension et les statuts nationaux (Fonction publique, Cheminots, Energie...) seront en passe d'être détruits.

La Cour des Comptes ne dit pas autre chose en évoquant le scénario de « *l'assimilation opérée en matière de retraite avec les salariés du secteur privé qui conduirait, à échéance plus ou moins rapprochée, à s'interroger sur le maintien des conditions de recrutement, d'emploi et de rémunérations spécifiques aux agents publics* ».

Un gouvernement pour les riches : la preuve par les faits

Le Canard enchaîné du 18 octobre 2017 révèle que la quasi-suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) devrait permettre à Bernard Arnault – première fortune de France avec un patrimoine estimé à **46,9 milliards d'euros** – « *d'économiser environ 150 millions d'euros d'impôt sur le revenu* ».

Quand le gouvernement choisi de **baisser** les APL de **5 euros et prend ainsi** 400 millions d'euros à ses bénéficiaires en 2018, il rend aux plus fortunés 3,2 milliards d'euros. Cherchez l'erreur...

Des mesures pour empêcher les jeunes d'étudier

Des milliers de jeunes se sont retrouvés en cette rentrée sans inscription à l'Université, sans place de cours dans les amphis, sans professeurs pour leur dispenser les cours.

Et le gouvernement travaille actuellement sur une sélection et sur de nouveaux obstacles concernant l'entrée à l'Université.

SE RASSEMBLER POUR RÉSISTER

Les Unions départementales CGT, FO, Solidaires, avec l'UNEF, appellent au rassemblement le plus massif devant ces attaques :

- Retrait des ordonnances, abrogation des lois El Khomri et Rebsamen
- Défense de la hiérarchie des normes et des conventions collectives.
- Maintien des emplois aidés et transformation en emplois pérennes (CDI et statut)
- Hausse du point indiciaire de la fonction publique, pas touche au statut.
- Défense de tous les emplois dans le privé comme dans le public.
- Création des postes nécessaires pour un service public républicain de qualité.
- Pas touche aux retraites ! Pas touche aux régimes spéciaux !
- NON à la hausse de la CSG. Défense de la Sécu et de l'hôpital public.
- Hausse des pensions, refus de toute nouvelle taxe (CSG) sur les retraités.
- NON à l'instauration d'une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur.
- Pas de baisse des APL.
- Non à la mainmise gouvernementale sur la caisse d'Assurance chômage.
- Défense de la formation professionnelle.

POUR DIRE NON A L'INACCEPTABLE LE 16 NOVEMBRE, TOUS EN GRÈVE ET DANS LA RUE

Rouen 10 h 30, Cours Clémenceau

Le Havre 10 h 30 (lieu à préciser)

Dieppe 10 h 30 devant la gare

Lillebonne 14 h 30 théâtre romain